

Infos Brèves MORETTE

VIE COMMUNALE



Bulletin d'informations municipales de Morette – Septembre 2021

Le mot du Maire

Chères Morettines et Morettins,

C'est avec beaucoup de peine et de tristesse que j'ai appris le décès brutal de Mme Pascale JAMIER ancienne secrétaire de Mairie de la commune, et ancienne habitante de Morette. Le sourire et la gentillesse de Pascale qui ont longtemps illuminé l'accueil de la mairie resteront gravés dans la mémoire des Morettins. Je me rappelle encore ses précieux conseils lorsque j'avais été élu au mandat précédent. Je la croisais souvent lors de ses promenades accompagnait de son mari Philippe. Elle qui avait bien mérité son départ à la retraite n'a malheureusement pas eu la chance d'en profiter longtemps. On ne sera jamais pourquoi la vie peut être aussi cruelle. J'adresse tout mon soutien et mes meilleures pensées à la famille et aux proches de Pascale.

La période estivale est terminée, les enfants sont retournés sur les bancs des écoles et les adultes pour la plupart ont repris le chemin du travail.

Le contexte sanitaire nous oblige à rester vigilants pour nos enfants mais aussi pour nos aînés, soyons prudents et solidaires face à cette épidémie. La vie reprend ses droits petit à petit et j'en suis le premier satisfait.

L'équipe municipale travaille pour améliorer la qualité de vie dans notre beau village. Elle ne peut pas toujours satisfaire tout le monde, résoudre tous les petits soucis très vite mais elle essaye de faire au mieux avec ses moyens. Elle va mettre en place des groupes de travail pour l'entretien des chemins, des travaux ainsi que pour l'environnement. Ces commissions seront ouvertes aux habitants qui le souhaitent. Nous vous ferons passer rapidement les dates des premières réunions.

Je vous informe qu'un projet de marché Cras/Morette est à l'étude, pour l'instant le jour n'est pas encore fixé mais celui-ci se tiendrait sur la commune de Cras. Nous sommes à la recherche de producteurs locaux qui seraient intéressés pour se joindre à nous, merci de faire passer l'information si vous en connaissez.

Bonne rentrée et bonne reprise à tous.

Avec mon dévouement, votre maire.

Franck DORIOL

Compte-rendu du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 6 juillet 2021 à 19 Heures 00

L'an deux mille vingt, le 06 juillet 2021 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Franck DORIOL, maire.

Présents : Mmes et MM. Joseph ALBANESE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Lyliane MUZELIER, Julien ROUSSEL, Bastien SANGIORGIO, Geneviève TORRALBA, Didier TRICHARD

Absents : MM. Lionel CARLIN, M. Eric DESPRES, Mme Caroline EYSSARD PONCIER

Pouvoir : Mme Caroline EYSSARD PONCIER donne pouvoir à M. Franck DORIOL

M. Julien ROUSSEL a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Monsieur le maire : 19h00

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 mai 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à rajouter la délibération 2021-23 relative à l'approbation de la convention de partenariat avec PA-ISS Emploi afin de permettre l'embauche d'un agent pendant le mois de juillet pour éviter une rupture dans la continuité des services municipaux. Ce rajout est fait à titre exceptionnel.

DELIBERATION 2021 – 21: Création d'un emploi d'agent technique principal 2eme classe

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent technique principal 2eme classe pour le remplacement d'un agent parti à la retraite,

Monsieur le Maire propose :

- La création de d'un emploi d'agent technique principal 2eme classe permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaires.
- La modification du tableau des emplois, ainsi modifié à compter du 6 juillet 2021 :

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : Agent Technique principal,

Grade : Agent Technique principal 2eme classe : ancien effectif 0 / nouvel effectif 1

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte la création d'un emploi d'agent technique principal 2eme classe permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaires.

APPROUVE la modification du tableau des emplois ainsi proposés.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

DELIBERATION 2021 – 22: Approbation des travaux de création d'une voie desservant des maisons d'habitations route des collines et choix de l'entreprise.

Monsieur Le Maire explique au Conseil municipal, que suite à l'achat de parcelles pour la construction de maison d'habitations par des administrés, route des Collines, il est nécessaire d'aménager la parcelle de terrain appartenant à la commune pour permettre l'accès aux futures constructions.

Monsieur le maire propose au Conseil municipal d'approuver les travaux d'aménagement de cette parcelle Route des Collines et de retenir l'entreprise Mandier.

Montant du devis : 1 960.00 HT €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE les travaux d'aménagement de la parcelle Route des Collines.

RETIENT l'entreprise Mandier

Montant du devis 1 960.00 HT €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021.

Délibération 2021-23 Approbation Convention partenariat PA-ISS Emplois

Monsieur le Maire explique que dans l'attente du recrutement au 1^{er} août 2021 de l'agent titulaire, il est possible de recourir aux services de l'organisme PA-ISS EMPLOIS pour pallier aux besoins d'entretien des locaux et terrains communaux. Il est nécessaire pour cela de signer une convention de partenariat avec cet organisme. Monsieur le Maire présente les termes de cette convention annexée à la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat avec l'organisme PA-ISS EMPLOI.

DONNE au maire la délégation pour signer tout document s'y rapportant.

Les crédits sont portés au budget 2021.

QUESTIONS DIVERSES :

Point sur avancé des travaux

- City Park
- Toilette Municipal
- Enrobé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h38

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 07 septembre 2021 à 20 Heures 00

L'an deux mille vingt, le 07 septembre 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Franck DORIOL, maire.

Présents :

Mmes et MM. Joseph ALBANESE, Lionel CARLIN, M. Eric DESPRES, Franck DORIOL, Caroline EYSSARD PONCIER Marie-Claire GEYMOND, Lyliane MUZELIER, Julien ROUSSEL, Bastien SANGIORGIO, Geneviève TORRALBA, Didier TRICHARD

M. Julien ROUSSEL a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Monsieur le maire : 20h04

Approbation du compte-rendu de la séance du 06 juillet 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 2021 – 24 : Participation des communes aux frais du Centre Médico-Social de Voiron

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 Monsieur le maire fait lecture au conseil municipal de la convention relative la participation de la commune aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Voiron pour l'année 2020/2021.

Il informe le conseil municipal que cette participation est calculée au prorata du nombres d'élèves inscrits à la rentrée scolaire 2020, sur la base forfaitaire de 0.62 euros par enfant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur la maire à signer la convention de participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Voiron

DEMANDE à Monsieur le maire de bien vouloir l'annexer à la présente

DELIBERATION 2021 – 25 : Décision modificative n°1

Monsieur le maire explique qu'il convient, à la moitié de l'exercice en cours, de réajuster les crédits budgétaires par rapport au budget prévisionnel primitif.

Monsieur le maire propose au Conseil municipal d'adopter les virements et créations de crédits comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
Chapitre 023/023 virement à section investissement		212 600.00 €		
Chapitre 021/21 virement de section de fonctionnement			212 600.00 €	
Chapitre 016/1641 emprunts				-100 000.00 €
Chapitre 23/231 immobilisations en cours				100 000.00 €
Chapitre 10/10222 FCTVA			140 241.05 €	
Chapitre 011/615221 entretien bâtiments		- 4 000.00 €		
Chapitre 65/6531 indemnités élus		4 000.00 €		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte les virements et créations de crédits comme indiqués précédemment.

Les crédits sont modifiés au budget 2021.

QUESTIONS DIVERSES :

- Projet d'un marché sur la commune de Cras avec des producteurs locaux.
- Point sur la source Ramboud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h49

Relais Assistantes Maternelles "A petits pas"

Les services enfances et jeunesses de la SMVIC vous invitent à des temps d'échanges et de partages entre parents. (Gratuit et sans inscription)

Être parents au quotidien, on en parle ?



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

CAFÉ des PARENTS

à Vinay Pôle multiservices

les mercredis
20 octobre,
17 novembre,
15 décembre 2021
de 16h à 17h30

les samedis
2 octobre,
6 novembre,
4 décembre 2021
de 9h à 11h

Être parents au quotidien, on en parle ?



Contact :

Relais Information Familles (RIF)
Vinay 04 76 64 09 50



CaF de l'Isère

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation... Les responsables des RAMs vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RAMs vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

Voici les coordonnées des 4 antennes RAMs de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté :

RAMs SMVIC		
RAM St Marcellin	04.76.64.96.07	ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
RAM Chatte	04.76.64.44.45	
Ram'Dam St Romans	04.76.36.18.53	ramdam@smvic.fr
RAM A Petits Pas Vinay	04.76.38.94.74	ramapetitspas@smvic.fr



Planning des temps collectifs des RAMs Octobre 2021

Octobre	
Vendredi 1/10	Saint Quentin : Eveil Musical
Mardi 5/10	Vinay : Ferme Bohème
	Pont
	St-Hilaire du Rosier
	Saint-Vérand : Eveil musical
Jeudi 07/10	St-Marcellin : Eveil musical
Mardi 12/10	Vinay
	Saint-Just
	L'Albenc
	Saint-Marcellin
Jeudi 14/10	Varacieux
	St-Marcellin : Eveil musical
	Vinay

Mardi 19/10	Vinay
	Pont
	St-Hilaire du Rosier
	Morette
	Saint-Vérand : Eveil musical
Jeudi 21/10	Poliénas
	Saint-Romans
	St-Marcellin : Eveil musical
	Chatte
Vendredi 22/10	St Quentin : Eveil musical
Mardi 26/10	Cinéma les Méliès à partir de 3 ans, 10h

Déchetterie et points propres

Le point propre situé face à la Sté RAM (Ex usine Chapel) en bordure de la route départementale 153 fait régulièrement l'objet de décharge sauvage.

Les personnes qui commettent ses actes d'incivilités n'ont aucun respect pour la nature. Si des gens sont pris en flagrant délit, une plainte sera déposée à leur encontre.

Nous vous rappelons que des déchèteries sont présentes sur notre territoire ainsi que dans le pays Voironnais.

Merci de respecter l'environnement.

Les horaires d'ouverture des déchèteries

A partir de lundi 28 juin, les trois déchèteries intercommunales accueillent tous les usagers du territoire les jours et horaires suivants :

A Saint-Quentin sur Isère (zone d'activités économiques, le Gouret)

- Lundi : de 14 à 18h
- Mercredi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

A Saint-Sauveur (150 route de la croix de May)

- Lundi, mercredi et jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mardi et vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi : de 9h à 18h

A Vinay (zone d'activités économiques, les Levées) :

- Lundi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 18h
- Mardi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi : de 9h à 18h

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2021 : Des indicateurs à la hausse

Malgré un hiver rigoureux et des gelées tardives, un printemps et un été plutôt maussades, à mi-septembre le nombre de nids découverts sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes est équivalent à celui de 2020.

Les colonies ont rattrapé leur retard de croissance et sont déjà en train d'élever les futurs reproducteurs. Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes



1 Règlement UE2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

2 Arrêté du 26 décembre 2012

3 FRGDS: Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

Entretien des ruisseaux

Nous vous rappelons que chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son "entretien régulier" (article L. 215-14 du Code de l'environnement).

Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau.

Merci aux propriétaires de faire le nécessaire.

Du côté des écoles

Rentrée des Classes 2021 / 2022



Cette année, l'école de Morette accueille 27 enfants, une très grosse baisse par rapport aux années précédentes. Ce manque d'élèves ne va pas nuire à l'enseignement, bien au contraire mais pour éviter une fermeture de classe potentielle, il faudra que l'effectif soit revu à la hausse l'an prochain.

La commune avec l'aide de l'éducation Nationale vient d'acquérir un deuxième vidéoprojecteur interactif pour la classe Mme Roche ainsi que deux nouveaux ordinateurs portables.

Bonne année scolaire à tous.



Le Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette...

...est ravi de vous retrouver pour une nouvelle année, qui nous espérons sera riche en manifestations et événements.

L'année scolaire passée, les enfants ont pu profiter d'activités pédagogiques ou de sorties scolaires (venue d'un illustrateur pour la réalisation de BD, stage de voile pour les CM, découverte d'une écluse et de fouilles archéologiques pour les CE, journées nature et musique pour les GS-CP et Parc des oiseaux pour les maternelles)!

Car c'est bien là le but du Sou, récolter des fonds de différentes manières (adhésion, ventes, manifestations...) afin que les enfants des écoles de Cras et de Morette puissent bénéficier gratuitement d'activités ou de sorties pédagogiques.

Notre AG a eu lieu le 23 septembre 2021 et nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres dans notre équipe dynamique, sympa et motivée pour le bonheur des enfants !

D'ores et déjà une vente de fromages et de pains est prévue le samedi 16 octobre 2021...et si vous l'avez manquée, on en programmera une autre en février !

Une surprise est en préparation pour les fêtes de fin d'année, surveillez bien vos boîtes aux lettres et vos mails, vous en saurez bientôt plus...

Vous l'aurez compris, nous avons plein d'idées pour que cette année se passe intergénérationnellement et agréablement dans nos petits villages.

Merci de votre soutien.

L'Equipe du Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette

Du côté des aînés

Les après-midi récréatives vont enfin reprendre après de longs mois d'absence, Marie-Claire Geymond adjointe au maire vous donne rendez-vous à la salle communale le mercredi 6 octobre à 14h00. J'espère que vous pourrez tous être présent, nul doute qu'il y aura beaucoup de sujet à aborder autour d'une bonne tasse de thé.

Employé communal



Je vous présente M. Cyril Mangournet notre nouvel employé communal qui a pris ses fonctions début août. Cyril nous arrive des services techniques de la ville de Seyssinet où il travaillait depuis 2013.

Habitant Tullins, souhaitant se rapprocher, et changer de cadre de travail c'est tout naturellement qu'il nous a rejoins.

Cyril est aussi un grand sportif, il entraîne, pratique et préside le club de Rugby Touch à Tullins.

Merci de l'accueillir de la meilleure des façons qu'il soit.

Rénovation du bâtiment Mairie

Après de longs mois de travaux, le chantier de rénovation de la mairie et de ses abords est enfin terminé. Nous voilà avec une belle mairie très fonctionnelle et un magnifique parvis comme vous pouvez le constater sur les photos ci-dessous.



La mairie en 2010



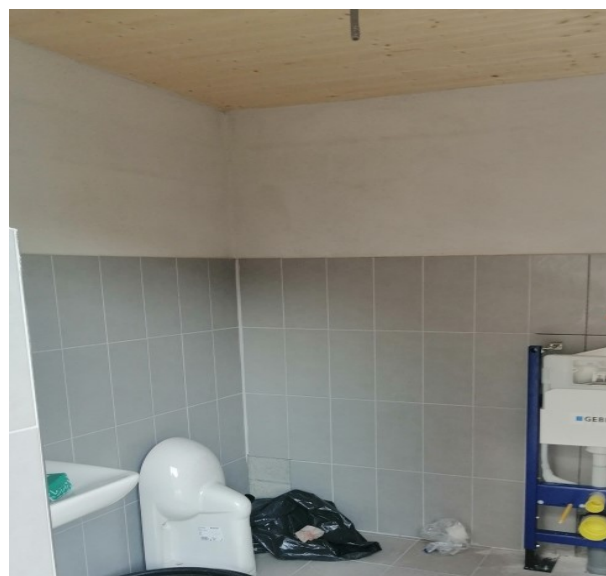
La mairie aujourd'hui

Rénovation de la place du Boulodrome et création de toilettes publiques

La place est terminée, les toilettes devraient être terminées courant le mois d'octobre.



Place terminée



Chantier toilettes publiques

City Stade

Le terrain de sport tant attendu par les enfants du village est ouvert depuis début août, nous avons pu constater que nombreux sont les jeunes qui en profitent. Les enfants sont très contents d'avoir une telle structure dans leur petit village. Nous allons continuer à améliorer cet espace familial en installant une table, une balançoire, et dès le printemps prochain un point d'eau avec un toboggan. Nous vous rappelons que l'usage du terrain multisport est règlementé, vous trouverez le règlement sur la clôture du complexe.



Amicale Club Boules de Morette



Compte rendu remise des licences Saison 2021/2022

La remise des licences pour la nouvelle saison a eu lieu ce vendredi au boulodrome Martial Perrot Berton.

Cela a donné l'occasion au Président de présenter aux licenciés les nouveaux WC publics financés par la Municipalité. Situé entre le Point Propre et le local buvette, cette construction indépendante comporte un WC handicapé et des pissotières.

Le mot du Président :

« Je suis très content de la réalisation de ces WC. Les anciens sanitaires dataient de la mandature Garavel (1973). Ils étaient devenus inadaptés et obsolètes.

Ces nouveaux WC sont situés au bord de la route de Chatain. Ils ne manqueront donc pas d'être utilisés par les cyclistes, randonneurs etc ainsi que toutes les personnes qui fréquentent le boulodrome.

La société réaménagera les anciens sanitaires en espace de rangement.

Encore merci à la Municipalité !!! »





Et c'est reparti !



La convivialité est de retour ! Malgré une météo maussade, presque tous les dimanches, boulistes de tous poils et amateurs d'apéro à 1 € (ouvert à tout le monde) se sont retrouvés quelquefois fort nombreux ; belles occasions plaisantes pour se retrouver, se côtoyer et prendre des nouvelles du village.

Et puis, le samedi 11 septembre, une bonne fournée de pains (78 !) a trouvé preneurs. Il n'y en avait pas assez pour tout le monde. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux Morettins. Les boulangers et leurs assistants étaient en nombre et n'ont pas eu loisir de chômer. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur.

Nous vous donnons à présent rendez-vous pour :

Le Beaujolais Nouveau, vendredi 19 novembre.

Nous vous donnerons également rendez-vous en temps utile, pour une Assemblée Générale (AG) début janvier. AG au cours de laquelle vous pourrez vous réinscrire ou vous inscrire à l'association et proposer de nouveaux projets.

Bienvenue aux nouveaux Morettins.

Le président par intérim,
Noël Raffort

Photos souvenirs de la journée pains du 11 septembre





ETAT CIVIL



Naissance :

Hortense, Clémentine, Lucine BIETRIX-OGIER LUSSIANA née le 15 août 2021 à Grenoble.



Décès :

M. Jean PAIRE-FICOT décédé le 27 août 2021, ancien habitant de Morette.

Mme Pascale JAMIER décédée le 30 août 2021, ancienne habitante et secrétaire de Mairie de Morette.

Vous souhaitez nous faire part d'une suggestion, partager une information susceptible d'intéresser les habitants de Morette : soumettez-nous votre proposition en l'envoyant à : commune.morette@wanadoo.fr.

Infos Brèves - Bulletin d'informations municipales Mairie de Morette Tél : 04.76.07.81.58

Responsable de publication : Franck Doriol

Ne pas jeter sur la voie publique